

Communiqué de presse de la DRAJES de Mayotte

Dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, le décret n°2020-1542 du 9 décembre a marqué la création des Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), qui intègrent les Rectorats académiques des régions de France. Les ex-Directions de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ont été divisées en deux, le volet « cohésion sociale » ayant vocation à rejoindre les Directions de l'Economie, de l'Emploi du Travail et de la Solidarité (DEETS) qui seront effectives au 1^{er} avril 2021.

Avec la création des DRAJES, les missions des services déconcentrés Jeunesse et Sports sont rattachées aux Rectorats, consolidant ainsi le principe de continuum éducatif, et donc d'articulation entre l'Education nationale et l'éducation populaire et les sports. Le Préfet continuera à exercer une autorité fonctionnelle sur les services d'ordre régalien, notamment en matière de contrôle et d'inspection des établissements sportifs et d'accueil collectif de mineurs mais aussi de mise en œuvre de mesures spécifiques liées, par exemple, à la gestion de la crise sanitaire du COVID 19.

A Mayotte, Madeleine DELAPERRIERE a été récemment nommée à la tête de la DRAJES par arrêté ministériel et sera donc rattachée au Recteur M. Gilles HALBOUT et aussi du Préfet M. Jean-François COLOMBET.

D'ores et déjà la constitution de cette délégation marque une évolution dans le domaine des politiques « jeunesse et sports » en étant constituée de 3 missions principales :

- La Mission Engagement qui sera en charge notamment du développement du Service Civique – pour l'Education Nationale comme pour Jeunesse et Sports - et du Service National Universel qui apportera aux jeunes qui en bénéficieront la reconnaissance de cette étape d'engagement citoyen dans leur parcours. D'ores et déjà les associations comme les collectivités territoriales se montrent volontaires pour mettre en œuvre ce dispositif en cultivant une réciprocité vertueuse.
- La Mission Jeunesse et Vie associative qui poursuivra le travail engagé sur le soutien à la vie associative mahoraise et à la valorisation de très nombreuses et diverses actions conduites sur le territoire. En effet, les initiatives associatives positives sont insuffisamment mises en lumière tandis qu'elles impactent directement les jeunes dans les choix de vie qu'ils peuvent faire et dans leur construction individuelle. Rapportée aux besoins exprimés par

le territoire de Mayotte, cette mission conserve toute sa pertinence notamment pour agir à l'échelle du quartier, au plus près des citoyens mahorais.

- La Mission Sport qui abordera notamment la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport sous l'impulsion de l'Agence Nationale du Sport qui doit mettre en synergie les acteurs du territoire, notamment les collectivités territoriales et le conseil Départemental pour une stratégie commune. Cette nouvelle gouvernance se formalisera par une conférence régionale du sport qui actera des projets communs, autour de la thématique des sports de nature et du sport santé mais aussi du déploiement du schéma des équipements sportifs et surtout de la structuration des disciplines avec un indispensable renforcement de l'encadrement.

La déléguée régionale souhaite inscrire clairement ces missions dans un partenariat efficient avec les collectivités territoriales, les chambres consulaires, les services de l'Etat, les partenaires privés sans oublier les organismes de formation qui permettent chaque année de valider des formations qualifiantes telles que les BAFA, BAFD, BPJEPS et ouvrent de nouvelles possibilités d'accès au marché de l'emploi aux jeunes.

La déléguée régionale et le Recteur ont d'ores et déjà ouvert un chantier commun pour formaliser les articulations possibles entre le temps scolaire et le temps des activités périscolaires, l'objectif étant de pouvoir apporter une offre éducative complète adaptée aux enfants et adolescents de Mayotte, citoyens en devenir. Le sport, avec la mobilisation des clubs sportifs à travers les ligues, aura une place importante dans ce dispositif, sans oublier le renforcement des accueils collectifs de mineurs, notamment les « colos apprenantes ».

Les premiers artisans de ce chantier passionnant et prometteur sont les agents de la DRAJES mais également les professionnels de l'Education Nationale, toujours à pied d'œuvre pour faire bénéficier plus efficacement encore à la jeunesse mahoraise du soutien de l'Etat.